

Nous espérons que vous avez passé d'excellentes vacances. La reprise des entraînements est proche. Les cours d'essais pour les nouveaux adhérents auront lieu le mardi 8 et vendredi 11 septembre 2020.

Calendrier de reprise des entraînements :

Les cours d'essais ont lieu selon les mêmes horaires que les entraînements annuels.

Mardi 8 septembre : Cours d'essais débutants.

Vendredi 11 septembre : Cours d'essais débutants.

Mardi 15 septembre : Reprise des cours anciens adhérents.

Les horaires en fonction de l'âge de votre enfant sont consultables sur notre site internet.

Notre engagement sera fort pour cette nouvelle saison sportive !

En cette période d'épidémie, le Taekwondo Villeurbanne Académie s'engage à tout mettre en œuvre pour garantir la sécurité sanitaire et financière pour tous nos adhérent(e)s

- Gel hydroalcoolique obligatoire pour tous nos pratiquants.
- Tous nos entraîneurs et responsables administratifs porteront un masque pour protéger vos enfants.
- Les toilettes et vestiaires seront fréquemment aérés et désinfectés.
- Le nombre de places par créneau sera exceptionnellement limité.

- **En cas de nouveau confinement ou suspension des entraînements, le Taekwondo Villeurbanne Académie s'engage à rembourser la cotisation annuelle au prorata du nombre de mois que la situation sanitaire nous empêche d'assurer la continuité de notre activité.**
- En cas de passage de grade annulé, nous nous engageons à rembourser l'inscription à l'examen.

Vous trouverez ci-joint un dossier d'inscription à compléter ainsi qu'un règlement intérieur sanitaire à signer.

Aucun dossier incomplet ne sera accepté.

Attention, seul un dossier complet permet de valider une inscription et le nombre de place sera exceptionnellement limité cette saison.

- **Dossier d'inscription** rempli et signé
- **Règlement de la cotisation annuelle et de la licence (35 euros)**
- **Certificat médical** (à remplir directement sur le dossier d'inscription)
- **Règlement intérieur sanitaire** rempli et signé
- **Autorisation de sortie** (groupe adolescent) pour les parents qui souhaitent que leur enfant soit autorisé à quitter le gymnase seul.
- **2 photos d'identité**
- **Une enveloppe timbrée** format 162x229 mm (A5)
- **Une attestation de responsabilité civile**

L'ensemble des documents demandés sont téléchargeables sur notre site internet et disponibles auprès de notre responsable administratif lors des entraînements.